

EFFETS DE LA SECHERESSE : EXPERIENCE DU NIGER

B ISSA CAMARA

*Direction de l'Enseignement et de l'Education Sanitaire et Nutritionnelle,
Ministère de la Santé Publique, Niamey, Niger*

I — Introduction

Le Niger, pays sahélien, sans littoral, d'une superficie de 1.200.000 km², avec une population de plus de 4,5 millions d'habitants, est l'un des pays les plus pauvres du globe. C'est aussi l'un des six pays les plus profondément touchés par plus de six années consécutives de sécheresse.

La pénurie alimentaire et la perte quasi-totale du cheptel ont constitué pour nous une épreuve des plus dramatiques de notre existence.

Il s'agit en effet, d'une calamité qui a profondément secoué nos structures économiques et socio-culturelles. Les populations les plus sinistrées ont été celles des nomades, qui vivent naturellement dans le nord du pays. Des milliers de familles réduites à la misère et à la mendicité ont émigré vers le sud, autour des agglomérations importantes où des structures d'accueil ont été mises en place afin de les aider à survivre.

Devant une situation alimentaire et nutritionnelle qui se dégradait de jour en jour, le Niger, à l'instar des autres pays de la zone sahélienne a dû lancer un appel d'assistance étrangère pendant les dernières années critiques

Les échos du spectacle déchirant qui a caractérisé les régions sinistrées en 1974 ont dépassé largement les frontières de notre pays.

Il est vrai que, si un tel drame pouvait passer sous silence il y a seulement cinquante ans, cela n'est plus possible de nos jours, où l'information circule vite grâce aux multiples moyens à la disposition des media.

Il s'agissait donc de trouver des solutions à un problème alimentaire et nutritionnel grave.

En dehors de la coopération bilatérale avec les gouvernements amis et des organisations internationales, des aides substantielles nous ont été apportées par des organisations non gouvernementales (ONG) qui sont des institutions reconnues par les Nations Unies, ayant mission d'informer les organisations internationales (constituées elles, par des représentants

des gouvernements), des besoins et des aspirations des populations, exemple : Ligue des Sociétés de Croix-Rouge, Union Internationale d'Education pour la Santé

Des institutions privées, agissant en leur propre nom, confessionnelles ou non nous ont apporté leur concours.

L'apport de tous ces organismes a été déterminant face au désastre qui nous accablait et ceci, aussi bien sur le plan matériel que moral.

C'est ainsi qu'au Niger, le gouvernement a jugé indispensable, face à la situation qui prévalait, de demander au représentant résident des Nations Unies pour le développement, la mise en place d'urgence d'un programme d'assistance médico-nutritionnelle.

Ce programme a vu le jour suivant un protocole d'accord inter-organisations; OSRO, OMS, UNICEF et le gouvernement du Niger. L'exécution du projet avait été confiée à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.

Les objectifs du projet étaient précis. Il fallait que, par une coordination de l'assistance de source internationale et l'implantation d'équipes médico-nutritionnelles :

- assurer des soins médicaux élémentaires,
- contribuer à la réhabilitation nutritionnelle des enfants (accessoirement des femmes enceintes et des jeunes mères);
- améliorer les conditions d'hygiène dans les camps et le bien-être de ses habitants.

II — Le programme conjoint médico-nutritionnel

Comme il a été dit plus haut, il s'agissait, compte tenu de la situation qui se dégradait de jour en jour, de mettre en place *d'urgence*, une assistance *médico-nutritionnelle* qui, d'après ses objectifs, se limitait à une catégorie bien définie de la population, enfants et femmes enceintes dans des camps de réfugiés le plus souvent à proximité des villes ou des centres importants.

L'accent a été mis, dans l'exécution du projet sur la nutrition plutôt que sur la distribution alimentaire, domaine réservé de l'Office National des Produits Vivriers du Niger (O. P. V. N.), et sur des aspects de médecine préventive et éducative.

Les actions du programme devaient être d'une durée de six mois, à l'issue desquels, elles s'intégreraient dans les plans et politique à long terme du gouvernement

Le projet a utilisé 89 expatriés venant de 11 pays différents dans des activités administratives, de supervision et médico-nutritionnelles.

1° Populations touchées par le programme

Quelques mois avant le démarrage du projet, l'estimation du gouvernement du Niger était d'environ 170 à 180.000 personnes qui devraient béné-

ficier d'une assistance médico-nutritionnelle. En fait, compte tenu d'une amélioration sensible de la situation juste avant la mise en place du projet, environ 70.000 personnes ont été atteintes par le programme, avec un peu moins de la moitié soit près de 30.000 personnes constituées d'enfants, de femmes enceintes ou allaitantes.

Six à huit équipes, éparpillées sur toute l'étendue du pays, ont œuvré d'arrache-pied pendant six mois dans des camps pour quelquefois tirer des enfants, des femmes enceintes ou allaitantes d'une mort certaine. Ces camps étaient situés à Hamdallaye, près de Niamey, à Téra, à Tchintabaraden, au nord de Tahoua; à Ayerou, à Dakoro, au nord de Maradi et les villages autour des chefs-lieux d'arrondissements de Mainé-Soroa, N'Guigmi.

Il a été dépensé, pour la réalisation du projet, en achat de vivres, médicaments, matériel médical, véhicules, transports et personnel 2.505.866 francs suisses, sur un budget prévisionnel de 4.500.000 francs suisses.

On peut dire que le Programme Conjoint d'Assistance Médico-Nutritionnelle réalisé au Niger a atteint ses principaux objectifs de fond qui sont :

- l'impact éducatif certain qu'il a eu;
- la réhabilitation nutritionnelle pour les plus nécessiteux, même si nous sommes tous d'accord pour dire qu'il est arrivé un peu tard, compte tenu de l'amélioration de la situation.

Je n'en veux pour preuve que ce passage du discours prononcé lors des cérémonies de clôture officielle du Programme d'assistance médico-nutritionnelle par le Ministre de la santé publique et des affaires sociales du Niger, je cite : *« réalisation unique dans notre région traumatisée par la sécheresse il présente le triomphe de la volonté, de la bonne volonté et de l'esprit de compréhension d'hommes qui ont su transcender tout ce qui pouvait les différencier, pour venir au secours de leurs frères déshérités par le fait d'un environnement hostile. »*

Nombreux camps d'importance inégale disséminés sur l'ensemble du territoire national, peuplés d'homme, de femmes et d'enfants en proie à la misère et au désespoir, livrés sans défense à la maladie, secourus de ci de là par des personnes, des œuvres, des organisations, des pays charitables, mais souvent sans autre ambition que celle de leur permettre d'arriver au lendemain. ».

2° Les régimes ou habitudes alimentaires

On peut affirmer sans risque de se tromper que dans la zone soudano-sahélienne il y a deux groupes principaux d'habitants avec un régime plus ou moins typique. Ce sont :

- les nomades de la zone sahélienne et saharienne qui se nourrissent principalement de lait, dattes, sucre et quelquefois de viande;

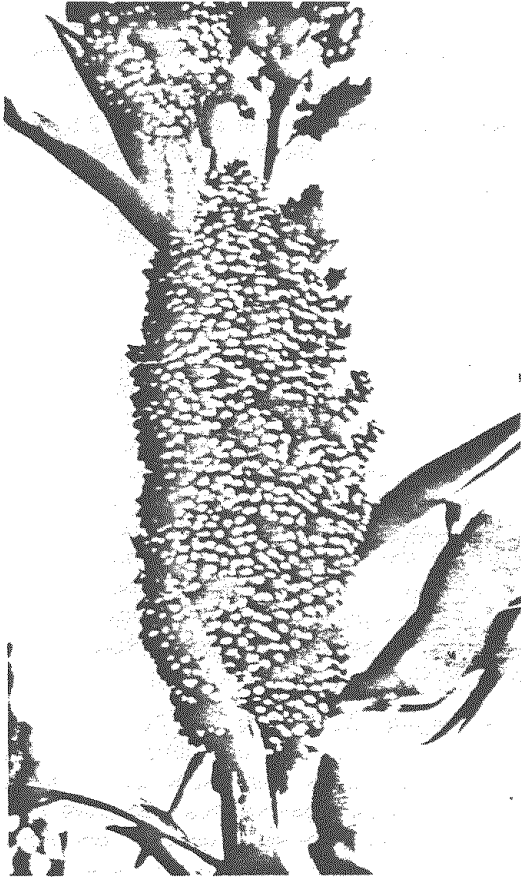


Fig. 1. — Photo FAO :
épi de sorgho à haut rendement.

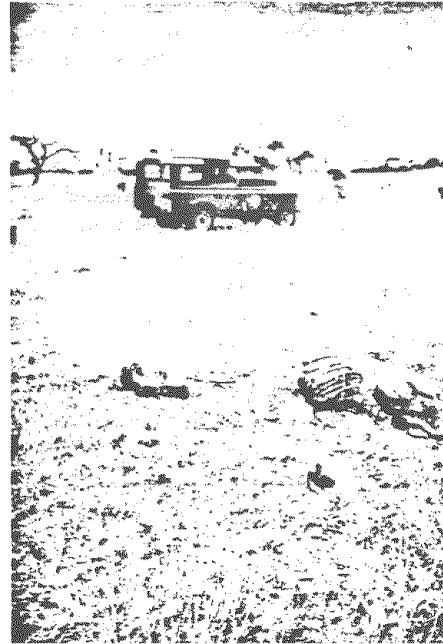


Fig. 2. — Conséquence de la sécheresse.

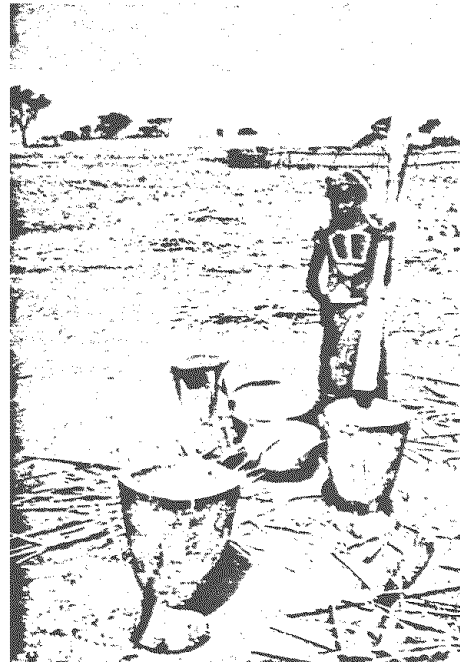


Fig. 3. — Alimentation traditionnelle :
une ménagère pile le mil.

- les sédentaires de la zone soudanienne, pour lesquels les céréales constituent les aliments de base; mil, sorgho, maïs. Il y a souvent un complément constitué de niébé, poisson, arachides, viande et lait dans certains cas.

3° Conséquences des effets de la sécheresse sur l'alimentation

Les six années de sécheresse ont eu un effet catastrophique sur le nombre et l'importance des troupeaux. En effet, les bœufs, moutons, chèvres et chameaux, pour plus de la moitié sont morts ou ont été déplacés vers le sud à la recherche d'hypothétiques pâturages. Les nomades se sont retrouvés sans moyens de se nourrir et d'échanger leurs produits contre d'autres aliments qu'ils n'ont pas. Il n'en est cependant pas de même pour les sédentaires qui ont toujours la possibilité de planter ou semer quelque chose et d'arriver à n'importe quel prix à un petit élevage domestique.

Tout ceci s'était traduit par une rupture de l'équilibre vivrier, une diminution des superficies consacrées aux cultures de rente.

- La disparition des jachères en zones sédentaires;
- La mortalité d'une partie importante du cheptel;
- La disparition d'une partie de la flore arbustive.

4° Conséquences nutritionnelles

La suite logique de ce qui précède est que toute la population du pays est touchée, mais que les nomades sont les plus atteints par la malnutrition, la maladie. Les enfants et les femmes enceintes ou allaitantes constituent le groupe le plus vulnérable. Ceci favorisant, en période de famine, les regroupements à proximité des agglomérations importantes ou des villes du sud, où on espère trouver de la nourriture. Il n'est malheureusement pas toujours sûr d'en trouver et quelquefois le tableau est dramatique surtout pour ce qui concerne les derniers arrivants dans les camps.

III — Problèmes alimentaires et nutritionnels causés par les effets de la sécheresse

Dans le sahel Nigérien, les hommes connaissent depuis longtemps les famines, car l'aridité du sahel n'est pas une chose nouvelle, les sécheresses périodiques correspondent à un phénomène naturel qui remonte loin dans l'histoire. La nouveauté, c'est peut-être le déséquilibre entre un accroissement humain et animal et notre insuffisant développement socio-économique d'une part, et l'inhabituelle durée de la dernière sécheresse d'autre part. Avant la pénétration étrangère, on se souvient encore de « Izé Néré » (vente des enfants) ou l'on dut vendre ceux qu'on ne pouvait nourrir. « Gassou Borgo », c'est-à-dire piler la calebasse et manger la farine ainsi obtenue pour ne pas mourir de faim.

Pendant la colonisation, en 1913-1914, il eut une grande famine qui sévit impitoyablement sur toute l'étendue de la zone soudano-sahélienne, les céréales manquèrent et le bétail presque entièrement décimé.

Puis vint la famine de 1931-1932, qui fut une véritable calamité en son temps, et causée essentiellement par une pluviométrie médiocre associée à une invasion de sauterelles qui décimèrent tout ce qui avait malgré tout pu pousser.

L'année 1942 fut aussi une période de famine connue dans l'Ouest du Niger sous le nom « Wandé-Morou », qui veut dire s'éloigner, se débarrasser de sa femme. C'était une famine qui avait contraint les hommes à se décharger de la responsabilité alimentaire des épouses. Puis ce fût la famine de 1951-1952 ou l'année du « Garin-Rogo » farine de manioc.

Dans beaucoup de régions du Niger, cette année encore, les paysans ont eu à semer et resemmer, quatre, cinq, six fois, parce que, quand ce ne sont pas les pluies qui s'arrêtent et les jeunes pousses qui brûlent au soleil, ce sont des souris, douées d'une exceptionnelle intelligence qui déterrent dans la nuit les grains semés le jour, il faut donc recommencer l'opération.

A tel point que certains paysans ne disposaient plus de l'indispensable réserve de semence.

En réalité, l'agressivité de la nature, qui est dure dans nos régions, fait que souvent l'homme demeure impuissant en dépit de sa bonne volonté et de son courage.

Aussi, nous pensons fermement que pour prévenir les famines, des actions nutritionnelles prises isolément ne suffisent pas. Seules une recherche de solution dans un ensemble de mesures harmonisées, la coordination des activités de différentes disciplines, c'est-à-dire l'Agriculture, le Développement, la Santé, l'Education, l'Economie, pourront aboutir à des résultats efficaces.

IV — A la recherche d'une amélioration de notre situation alimentaire et nutritionnelle

Face à une situation climatique difficile et persistante, et devant une poussée démographique non négligeable, il devient urgent de donner une nouvelle orientation à la production rurale afin d'arriver à la satisfaction des besoins alimentaires de la population et à la constitution de stocks nécessaires

Deux options prioritaires pour améliorer les conditions du monde rural :

1° Accroître la production vivrière : par la diversification des cultures, par la reconstitution du cheptel.

2° Améliorer les conditions nutritionnelles du monde rural.

Disposer d'aliments en abondance et variés n'est pas toujours synonyme d'être bien nourri. En effet, la malnutrition relève du domaine qualitatif des aliments. Aussi, une action d'éducation nutritionnelle s'impose-t-elle. cette action doit être l'œuvre de tout le monde et nécessite la collaboration étroite des services de l'animation, de la santé, de l'éducation, de l'agriculture et de l'élevage

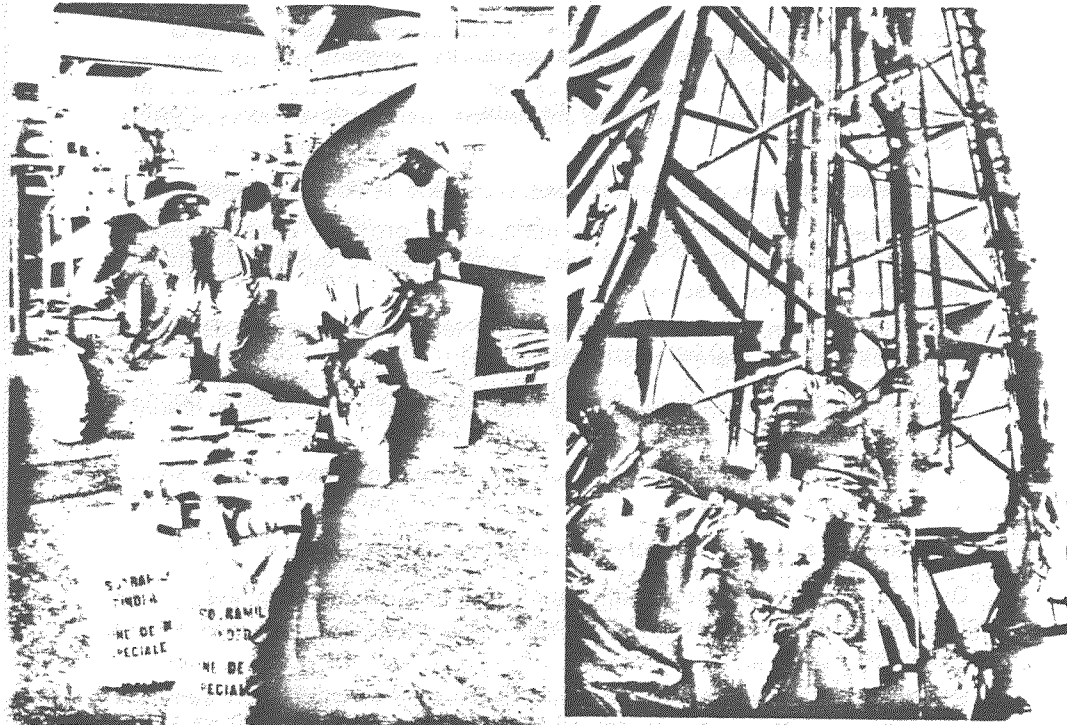


Fig 4 — Photo FAO
industrie de transformation du mouton

Fig 5 — Photo FAO :
forage de puits pour l'élevage du bétail.



Fig 6 — Photo FAO
reconstitution et amélioration du cheptel

Accroissement de la production vivrière

Dans le souci majeur de rétablir l'équilibre vivrier, deux types d'opération sont à considérer :

1° la diversification des cultures qui répond à plusieurs objectifs :

- augmentation en quantité et en nombre de produits consommables : céréales, légumes, fruits, tubercules, pour satisfaire quantitativement et qualitativement les besoins;
- utilisation maximum du potentiel eau par la mise en culture des terres irrigables (fleuve, mares, bas-fonds, etc...);
- occupation des cultivateurs pour les travaux communautaires pendant la saison sèche pour éviter l'exode rural.

2° la reconstitution et l'amélioration du cheptel qui assure une source protéique complémentaire.

Les moyens à mettre en œuvre sont les suivants :

Dans le domaine agricole, l'utilisation des intrants (engrais, fongicides, pesticides, traction animale) est nécessaire pour augmenter la productivité des cultures.

En matière d'élevage, outre le renforcement de la protection sanitaire, l'amélioration génétique par la sélection et l'amélioration du milieu et des modes d'exploitation sont indispensables pour l'amélioration de la qualité des produits animaux.

Moyens humains : Pour mener à bien ces activités rurales, il faut en plus des cadres techniques, la participation active, du monde rural d'où la nécessité de mise en place d'une structure d'auto-encadrement.

a) Production végétale :

Une programmation des actions de Développement agricole vient d'être faite, pour satisfaire les besoins alimentaires et nutritionnels du Niger

En prenant un accroissement annuel de la population de 2,7 p. cent, les besoins nouveaux en céréales par an seront de 40.000 tonnes.

La satisfaction de ces besoins ne pourra se faire que par :

- l'augmentation des surfaces irriguées : riz, sorgho,
- l'augmentation de la productivité des cultures céréalières existantes : mil, sorgho, riz, blé.

Les prévisions d'extention des aménagements hydro-agricoles sur le feuve Niger sont de 1.200 ha par an de 1975 à 1980, pour la production céréalière, soit 7.200 ha. En outre, il est prévu : 2.500 ha pour la canne à sucre et 500 ha pour les cultures maraichères et fruitières.

Il convient de noter que si la contrainte eau est résolue, les terres irrigables représenteraient 60.000 hectares.

D'autres régions possèdent un potentiel, terre et eau, mais actuellement la mise en valeur ne peut être que limitée compte tenu de la faible importance des populations : c'est le cas de l'Erhazer, l'Aïr dans le département d'Agadez et de Diffa. Néanmoins, des petits projets sont en cours ou prévus dans le département d'Agadez.

L'objectif principal étant la satisfaction quantitative des besoins alimentaires dès que celui-ci sera atteint, l'aspect qualitatif se règlera, nous pensons, assez facilement par la diversité des cultures qu'il sera possible de mettre en place

Compte tenu des diverses régions, il est permis d'envisager dans les années à venir la mise en valeur d'environ 160 000 ha de terres irrigables fournissant 200 à 250.000 tonnes de produits divers, tout en conservant intact le patrimoine terre existant et en augmentant ses potentialités (cultures de rente).

b) *Production animale*

Après la sécheresse, une des priorités du Gouvernement a été la reconstitution du cheptel en vue de la réhabilitation des populations ayant comme seule activité la pratique de l'élevage, afin de les intégrer dans la vie économique. Cette reconstitution se fait par deux voies : d'abord l'achat et la distribution d'animaux dans l'immédiat; ensuite, la distribution par le relais des « centres de multiplication » pour le court et le moyen terme. Ces centres ont également pour objectif l'encadrement rapproché des éleveurs en vue d'une meilleure exploitation du troupeau (aliment de complément, diffusion de géniteurs d'élite, amélioration de la commercialisation, etc ..).

En même temps, il est envisagé d'autres actions destinées à la modernisation de l'élevage :

- 1° maîtrise des ressources hydrauliques,
- 2° organisation de l'exploitation des pâturages naturels (rotations, mise en défens, réserves fourragères);
- 3° organisation de l'exploitation de l'espace pastoral par :
 - l'attribution des ressources et des moyens de production (gestion foncière);
 - la rationalisation des activités productives (alimentations complémentaires, spécialisation des troupeaux pastoraux en troupeaux naisseurs);
 - la mise en place avec la participation des éleveurs d'une structure de gestion regroupant les « unités pastorales » correspondant aux points d'eau (encadrement rapproché);
 - la motivation des éleveurs par une valorisation du jeune bétail;
 - l'organisation du secteur aval de production et de commercialisation du bétail;
 - unités de fabrication d'aliments.

Pour nous résumer, nous dirons que l'amélioration des conditions nutritionnelles du monde rural passe nécessairement par la production généralisée de :

1° viande : les programmes de production visant d'une part à reconstituer le cheptel, à améliorer son rendement aussi bien en nombre qu'en poids d'autre part

2° lait l'action devant porter sur l'entretien des périmètres hydro-agricoles réservés à la production laitière près de Niamey (150 à 200 ha) ainsi que sur l'aide aux producteurs de lait installés autour des centres urbains en général.

3° œufs et volailles : deux opérations valent d'être poursuivies et intensifiées pour améliorer la production d'œufs et de volailles :

- la multiplication de poulaillers familiaux et commerciaux dans les périmètres urbains pour relayer l'action du service de l'élevage;
- la diffusion dans les villages de pintades et de coqs de races améliorées pour augmenter la production d'œufs et de chair.

Activités d'éducation nutritionnelle

Le Gouvernement vient de mettre en place un programme national de protection et d'éducation nutritionnelle qui vise à long terme la couverture du pays. Les objectifs de ce programme sont :

- Le recensement des problèmes alimentaires et la surveillance de l'état nutritionnel des populations en particulier les groupes vulnérables : enfants, femmes enceintes et allaitantes. La nécessité d'un complément nutritionnel protéo-calorique pour équilibrer les régimes pré-existants.
- La récupération nutritionnelle, le traitement des carences diverses, par le recours aux produits locaux. La réhabilitation et une amélioration des habitudes alimentaires traditionnelles reconnues bonnes
- L'Education Sanitaire et Nutritionnelle à tous les niveaux.
- Formation et recyclage du personnel chargé de l'exécution du programme
- Pour qu'un tel programme réussisse, il s'est avéré nécessaire de créer un Comité Interministériel dynamique de nutrition car les problèmes de nutrition et de malnutrition ne sont pas du seul domaine du Ministère de la Santé.

Une structure adéquate de coordination et de liaison doit être établie : elle fixera les normes, orientera les activités en permettant l'évaluation des résultats de l'action sur le plan alimentaire et nutritionnel; il est prévu également des commissions techniques pour élaborer des programmes intégrés santé/nutrition, afin de proposer aux planificateurs les grandes lignes de la politique nationale sanitaire et nutritionnelle.

Ce programme ne peut être réalisé sans poser des problèmes tant sur le plan financier qu'humain, car nos populations ont leurs coutumes, leurs croyances et leurs habitudes alimentaires.

Des actions préalables d'information, de sensibilisation et d'animation conditionnent la réussite de tout projet de nutrition. Une sincère collaboration entre les cadres de la santé et tout autre structure chargée

d'éduquer les populations constitue la clé de voûte des programmes nutritionnels.

Au Niger, cette collaboration existe dans certaines régions, elle est riche d'enseignement et mérite d'être étendue à l'ensemble du pays

Le Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales est chargé d'assurer la coordination au niveau du Comité National et des Organismes donateurs.

Nous avons profité de la réalisation du Programme Conjoint Médico-Nutritionnel, pour tenir à Niamey du 22 au 26 avril 1975 un Colloque avec comme thème « Nutrition et Développement ».

Il avait comme objectifs :

1° D'établir un bilan quantitatif et qualitatif des opérations de secours, et rassembler les données scientifiques nécessaires qui, tout en restant pratiques, doivent aider à la prise de décision et servir à améliorer l'efficacité de telles opérations dans le futur. Ce bilan a été mené avec la collaboration du Centre de Recherche sur l'Epidémiologie des Désastres de Louvain (Belgique).

2° Sensibiliser la vie publique nigérienne. En effet, si la saison des pluies a pu faire croire que les problèmes sont réglés, ce serait une illusion dangereuse de se fier aux apparences. Le problème dépasse celui d'un simple tonnage de vivres. En réalité, il faut profiter de ce Colloque pour débattre, avec le plus grand nombre possible de responsables, des questions fondamentales qui demeurent, à savoir :

- la poursuite de certaines opérations en tenant compte des concepts récents en matière de nutrition;
- l'intégration de la nutrition au programme triennal nigérien en cours d'élaboration, et en particulier de manière à impliquer étroitement les secteurs du développement, de l'éducation, de la santé, de l'économie rurale et de l'information;
- la coopération régionale et internationale.

Non seulement les objectifs fixés étaient atteints, mais il est sorti à l'issue de ce colloque riche d'expériences et de données scientifiques, les conclusions et recommandations qui constituent le fondement de notre politique nationale en matière d'alimentation et de nutrition. Le document est joint en annexe de cette intervention

Conclusion

Je ne voudrais pas conclure cet exposé sans dire un mot, qui d'ailleurs figure en bonne place dans les recommandations du Colloque Nutrition et Développement, sur les actions déjà menées et futures par les organisations internationales, nationales privées ou confessionnelles, pour nous venir en aide. Ceci parce que d'une part il s'agit d'un problème important, et d'autre part le lieu est tout indiqué pour en parler.

Pendant ces années de sécheresse, la Communauté Internationale a beaucoup fait pour nos populations durement touchées. Quelquefois ceci s'était réalisé en hâte, sans préparation sérieuse parce que la situation qui prévaut l'exige.

Mais de telles actions ne seront pleinement utiles et efficaces, que dans la mesure où elles s'intègrent dans un plan national, mis au point par le pays bénéficiaire et étroitement coordonnées et supervisées soit par le ministère intéressé soit encore par un comité national interministériel.

Le désordre qui a semblé régner dans certains cas, pendant les plus durs moments de cette calamité, pourrait être évité s'il est envisagé dès le départ, une répartition des responsabilités entre les Organismes donateurs et le pays auquel l'aide est apportée.

Il y a donc lieu de définir ces responsabilités dans l'intérêt bien compris des deux parties, afin d'éviter le gaspillage d'énergie, de temps et quelquefois d'argent.

On peut considérer qu'il soit indispensable, pour une action efficace, que le pays d'accueil soit en mesure de :

- a) Fournir le maximum de données statistiques, enquêtes effectuées, études de situation etc...
- b) Choisir la zone d'action du projet, si nécessaire en collaboration avec le ou les organismes donateurs
- c) Prévoir la reprise en charge totale dudit projet réalisé par les donateurs.
- d) Etre disponible pour fournir si besoin est, aide, orientation, enfin et il n'est pas inutile de préciser cela, être d'une grande compréhension.

Responsabilités des organisations donatrices

Il est en effet nécessaire, que les donateurs observent aussi un certain nombre de préalables qui sont :

- a) La prise de contact avec l'autorité nationale, par exemple le ministère intéressé afin d'avoir une connaissance approfondie de ses structures et de sa politique.
- b) L'élaboration du projet d'action avec le ministère, qui seul connaît les besoins réels et les limites des ressources locales.
- c) La réalisation doit être le fait d'une étroite collaboration entre les responsables de l'organisme donateur et les responsables du ministère intéressé
- d) Tout projet réalisé avec le concours d'une aide extérieure doit pouvoir être repris totalement en charge à son terme par le pays bénéficiaire.
- e) L'engagement du personnel expatrié, en plus de la motivation profonde, doit être subordonné à un minimum de formation sur la géographie, les coutumes et habitudes du pays d'accueil

Alors nous aurons mis de notre côté, toutes les chances de réussite, notre principal objectif à tous.